



“ S’engager en faveur
des personnes avec une
déficience intellectuelle.

Œuvrer pour que leur
droit à vivre comme
membres à part entière de
la société soit respecté.”

2022
Rapport annuel



Edito

Chères et chers membres,
ami·es et partenaires d'insieme-Genève,

Il m'a été difficile dans cet éditorial de choisir un sujet parmi tous ceux qui ont été traités par notre association en 2022. Je souhaite cette année encore mettre l'accent sur la qualité de l'accompagnement dans les établissements pour personnes handicapées (EPH).

Durant l'été 2022, nous avons invité les familles à venir nous parler de leurs filles et fils vivant en résidence. Lors de ces rencontres, nous avons entendu les nombreuses préoccupations et interrogations des parents. Il était important que nous puissions en parler avec les directions d'institutions et c'est ce que nous avons fait en fin d'année. Cette rencontre a abouti à la volonté de mettre en place une meilleure communication et un partenariat entre les EPH et les familles.

Début 2023, le Département de la Cohésion Sociale - DCS a annoncé la création d'un service (SCOPSE) qui a pour objectif le contrôle de la qualité des prestations socio-éducatives et de santé au sein des EPH. Nous nous félicitons de la mise en place de ce service, car depuis plusieurs années nous avons œuvré, avec Cerebral, pour que cette entité de contrôle voie le jour. Ce service devrait jouer un rôle important dans la qualité de l'accompagnement des personnes, le respect de la CDPH et le lien avec les familles.

La relation entre les institutions et les familles est parfois conflictuelle car d'un côté les équipes professionnelles font de leur mieux pour accompagner les personnes - et je les remercie, avec les contraintes liées aux ressources dont elles disposent et à la problématique de la formation, et de l'autre côté les parents exigent la meilleure vie possible pour leurs enfants (quoi de plus légitime?).

Je reste convaincu que le succès d'une bonne relation entre les institutions et les familles passe par un vrai partenariat, dans lequel communication, transparence et confiance doivent être les maîtres mots.

À Genève, dans le puzzle des prestations en lien avec les EPH, il manque deux pièces : l'accueil à temps partiel et l'accueil temporaire et d'urgence. Insieme-Genève va continuer à se battre en 2023 pour combler ce vide. Il est temps que le canton puisse répondre à tous les besoins des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et de leurs familles.



*Augusto Cosatti,
président d'insieme-Genève*

Projets phares

Participation à la course de l'escalade en tant que co-hôte d'honneur avec Cerebral Genève

Une occasion en or de promouvoir l'inclusion des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou une paralysie cérébrale. Participer à ce grand événement genevois avec Cerebral sur la journée internationale du handicap (le 3 décembre) nous a permis d'avoir une visibilité et de sensibiliser la population genevoise au handicap à travers un circuit spécifique, un quizz et des échanges avec la population. Une joyeuse équipe mixte de sportives dont certaines en situation de handicap a participé à la Course de la Marmite. Un groupe de bénévoles (dont des professionnel·les des HUG) a accompagné cette équipe et permis à plusieurs personnes de faire la course en joëlette. Grâce aux fonds récoltés, un court séjour supplémentaire aura lieu en septembre 2023.

Implication essentielle des associations dans la mise en place d'un organe de contrôle dans le domaine du handicap

Les travaux pour la mise en place d'un contrôle qualité dans les EPH se sont poursuivis un peu plus intensément cette année. Un groupe de travail a été mandaté par le DCS avec les partenaires concernés et une dizaine de rencontres ont eu lieu. Ces échanges ont pu apporter des orientations pour la mise en place d'un tel organe. Le travail a bien avancé, mais il est important pour nos associations de nous assurer que l'évaluation soit réalisée en prenant en considération la personne dans son projet global. Pour ce faire, une seule grille d'évaluation reprenant les aspects liés au respect des droits (lien essentiel avec la conven-

tion des droits des personnes handicapées – CDPH de l'ONU), à l'accompagnement socio-éducatif, et aux soins, doit être proposée.

Défense du droit à l'école inclusive

Le rapport du comité de la CDPH montre que le droit à l'éducation inclusive (art.24 de la CDPH), auquel la Suisse a souscrit en 2014, n'est pas respecté pour la plupart des enfants vivant avec une déficience intellectuelle. En juin 2022, notre association s'est positionnée sur ses attentes à ce sujet.

Les recommandations de l'ONU doivent être prises en compte pour pallier enfin au manque de ressources pour l'éducation inclusive en Suisse ! Il faut inscrire ce droit dans la loi fédérale et dans la loi genevoise ! La Loi sur l'instruction publique doit être modifiée et adaptée pour répondre aux exigences de la CDPH. Les enfants grandissent vite et des actions doivent être mises en place au plus vite.

Réorganisation du secrétariat

Pour s'adapter aux différentes exigences et continuer à assurer des prestations de qualité tout en prenant en compte l'ensemble des demandes, des changements ont été initiés dans le courant de l'été 2022. En effet, le pôle « séjours » devait absolument être renforcé, c'est pourquoi le comité a décidé de lui allouer au total un poste à 50% supplémentaire. Des renforts ont aussi été décidés pour assurer un suivi administratif rigoureux de nos autres prestations, pour l'accueil, le secrétariat ainsi que pour la recherche de fonds. Les changements seront finalisés dans le courant de 2023.

749

Les membres d'insieme-Genève

579

membres actif-ves

170

membres soutien

50

nouvelles familles

160

familles suivies régulièrement

Conseil aux familles

1'200

demandes d'informations par mail, téléphone ou directement à l'accueil

16 2'646

journées de vacances organisées en 2022

Séjours de vacances

166

vacancier-es cet été

192

personnes encadrantes

10

journées de répit pour les familles

156

Courts séjours

49

participant-es

55

personnes encadrantes

7'300

cœurs en chocolat

Ventes de soutien

150

sachets à croquer

170

autres produits

12

e-newsletters et feuilles d'infos envoyées

599

abonné-es e-mailings

15'600

visites sur le site internet

Communication digitale

2'754

Visites sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn)

15'160

Couverture des publications (sur Facebook et Instagram)*

*correspond au nombre de personnes qui ont vu du contenu issu de notre Page ou concernant cette dernière. Cet indicateur est une estimation)

Prestations

Notre mission

Veiller à ce que les personnes avec une déficience intellectuelle et leurs familles puissent être informées, conseillées, soutenues, accompagnées et défendues pour avoir accès, comme tout citoyen à : l'éducation, l'instruction et la formation, la santé, une vie affective et sexuelle reconnue, la vie de la cité, une activité professionnelle, l'habitat, la culture, les loisirs et le sport.

Nos valeurs

Le respect, qui implique la non-discrimination, la prise en considération des besoins et la reconnaissance, l'égalité et l'équité, l'accessibilité et la liberté, l'inclusion, l'autodétermination, le partenariat et la co-construction.

Nos objectifs à travers nos prestations

Proposer des offres de répit aux familles et des temps de loisirs adaptés aux besoins des personnes avec une déficience intellectuelle. Informer, soutenir et accompagner les familles et les personnes, défendre leurs intérêts. Sensibiliser le public au sujet des actualités de la déficience intellectuelle.

Cette année, pour réaliser nos prestations et en assumer une gestion adaptée aux besoins qui évoluent, nous avons enfin pu tester et utiliser la nouvelle base de données « Bilimbi » développée par l'entreprise genevoise iDlab en partenariat avec Cerebral Genève.

Conseil aux familles

En 2022, ce sont 680 heures de conseil réalisées pour mener à bien notre mission et répondre aux différentes sollicitations de nos membres : s'informer, avoir des conseils, se sentir soutenus et être accompagnés pour réaliser les bonnes démarches et faire valoir les droits des personnes concernées.

160 familles ont été suivies (16 de plus qu'en 2021) soit dans le cadre d'entretiens, de réunions de réseaux, de démarches de transition, de découvertes de nouveaux lieux de vie ou de formation, ou simplement d'une écoute. Et 43 d'entre elles avaient des enfants mineurs.

Un accompagnement pour 5 personnes en situation de handicap a aussi été réalisé pour des recherches d'un nouveau lieu de vie ou d'un nouveau travail.

Toutes les autres demandes concernaient :

- Des démarches administratives.
- Des lieux d'accueil et de loisirs.
- Des recherches de professionnel·les ayant l'habitude de s'occuper de personnes avec une déficience intellectuelle.
- Des renseignements d'ordre juridique.
- Des suivis et accompagnements pour des personnes vieillissantes.
- Des questions en lien avec l'école inclusive et l'accueil dans les classes spécialisées.



PROSPREH – Prestations qui visent à soutenir et encourager l'inclusion des personnes en situation de handicap

Différents projets ont été menés durant l'année en lien avec ces prestations :

- Le guide majorité (outil fondamental lors de la période de transition à la majorité) a été revisité et relooké en collaboration avec Cerebral Genève, Pro-Infirmités et l'OMP. Des séances de présentation pour les familles ont été organisées lors des réunions des parents dans les écoles concernées.
- Deux journées de formation : atelier « amour et sexualité » et « de la bienveillance à la maltraitance » ont été proposées.
- Soirées thématiques aussi mises en place sur les projets d'habitat, sur la scolarisation des élèves des classes spécialisées et sur la qualité de vie.
- Rencontres avec les différents EPH pour favoriser l'échange et le partenariat.
- Collaboration avec les écoles professionnelles et sensibilisation des étudiant·es avec des présentations et échanges (Université et Ortr'a) incluant les parents et les personnes en situation de handicap.
- Sensibilisation et recherche de bénévoles pour les personnes en situation de handicap en lien avec nos projets dans le cadre des entreprises qui peuvent mettre à disposition leur personnel.

Les groupes d'entraide ont pu reprendre leurs activités comme le groupe « des petits cafés » pour le plus grand plaisir des parents qui s'y retrouvent et peuvent partager leurs moments de vie et se soutenir. Tout un travail de fond a aussi été réalisé en collaboration avec les différents partenaires.

Offres de répit : courts séjours et séjours d'été et d'hiver

Retour à la normale pour l'organisation des séjours ! 2022 a permis de réaliser 2812 journées de séjours soit la presque totalité des jours mentionnés dans le contrat de prestation (2860).



Les salaires des équipes ont été adaptés reconnaissant ainsi le travail réalisé. En lien avec la nouvelle législation sur le salaire minimum, ces changements ont eu une incidence conséquente sur le coût moyen d'une journée de séjour qui est passé de CHF 392.- à CHF 610.-. Les participant·es accueilli·es dans les séjours sont majoritairement des personnes pour lesquelles un accompagnement quasi individuel est nécessaire. Plusieurs présentent des troubles du comportement qui nécessitent de réels aménagements et qui ne sont pas simples à gérer au quotidien dans un groupe. Une réflexion est engagée pour essayer de leur proposer d'autres alternatives mieux adaptées et leur permettre de profiter d'un temps de loisirs à l'extérieur de leurs lieux de vie.

Et une nouveauté : la signature d'une convention de partenariat entre Cerebral Genève et Anyatas, Cap-Loisirs, Insieme-Genève pour le partage d'une plateforme de e-learning. Il s'agit d'une plateforme d'apprentissage en ligne qui a pour but de proposer des formations techniques aux personnes qui accompagnent les personnes en situation de handicap.

Médias et publications

Des informations régulières sont parvenues à nos membres tout au long de l'année à travers nos 4 feuilles d'infos et nos e-newsletters. Durant l'été, un nouveau site internet calqué sur celui d'insieme CH a été créé.

Défense des intérêts

Nous nous assurons, souvent en collaboration avec Cerebral Genève, que les droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles sont reconus. Une collaboration étroite a eu lieu pour les travaux relatifs à la création d'un organe de contrôle, à la création de plusieurs offres diversifiées pour les personnes concernées tel que l'accueil à temps partiel, l'accueil temporaire, et d'autres types d'accueil. Une réflexion de fond doit aussi avoir lieu au sujet de la planification de places d'accueil, sans oublier l'école inclusive et l'accès à la culture.



• Accueil à temps partiel

Suite à une enquête menée en automne, 34 familles ont exprimé leurs besoins d'accueil à temps partiel réguliers, dont la majorité concernent des personnes âgées de 18 à 35 ans. Plus de 60% des familles ont également exprimé le besoin d'un accueil temporaire ponctuel. Les demandes sont très diverses et doivent être adaptées à chaque individu.

Manifestations et actions pour sensibiliser la population, se faire connaître et avoir du soutien

En mars, pour la journée mondiale de la Trisomie 21, trois associations ont participé à la mise en place d'une trousse pédagogique constituée avec l'aide de plusieurs enseignant-es. L'objectif était de montrer que tous les enfants avec ou sans handicap se ressemblent malgré leurs différences.

En mai, une soirée caritative a été organisée par la Roundtable Genève au profit d'insieme-Genève et d'une autre association. Des échanges ont eu lieu avec les 250 personnes présentes pour parler du handicap.

En décembre, une équipe aux couleurs de l'association a participé à la Coupe de Noël.

Recherche de fonds

Sans le soutien de nombreuses communes du canton et de fondations privées très impliquées, nous ne pourrions pas poursuivre et imaginer développer nos offres de prestations. Nous leur signifions là toute notre reconnaissance.

Pour suivre le mot d'ordre de ces dernières années « se réinventer », en apportant de nouvelles idées pour rechercher des fonds et mener des actions de soutien, nous avons en 2022 continué la vente de chocolats Rohr initiée depuis 2015 et la vente de vins avec le domaine de la Roche 1859. Deux nouveaux partenariats ont été mis en place cette année avec la fleuriste de Carouge pour la vente de bouquets et d'orchidées et avec les Ruches de Bernex pour du miel bio.

Heures de travail

Avec le retour du travail en groupe, les heures de bénévolat ont augmenté de 20% (4980 heures en 2021 et 5600 heures en 2022). Tout au long de l'année nous pouvons compter sur une bonne cinquantaine de bénévoles qui s'investissent pour faire vivre insieme.

Ils ont offert en 2022 approximativement le même nombre d'heures de travail que celles réalisées par l'équipe du secrétariat (6490 heures 2022).

Merci à toutes les personnes et tous·tes les bénévoles qui nous ont apportés leur aide pour rendre ces événements possibles. C'est grâce à eux que nos actions sont rendues visibles.

Service civil

Cinq civilistes nous ont aussi apporté leur soutien tout au long de l'année. Participation au projet pilote du service civil.

Ce projet pilote va permettre d'évaluer si le service civil peut offrir un tel soutien dans le cadre d'affectations et sous quelle forme. Un civiliste a pu accompagner à domicile quelques six personnes à mi-temps pour apporter une aide précieuse de manière quotidienne ou hebdomadaire dans des situations pour lesquelles d'autres prestations existantes n'étaient pas possibles. Si ce projet est validé, nous sommes vraiment intéressés à renouveler l'expérience et permettre un soutien à des familles qui vivent des périodes de vie particulières.

Colonie de Genolier

insieme-Genève est en charge de la gestion administrative de la colonie de Genolier depuis 2006. Ce lieu permet d'accueillir en priorité des personnes vivant avec un handicap mais également des collectivités, écoles, associations et groupes privés.

2022 a vu la colonie reprendre des activités après la longue période de covid. Le nombre de nuitées passe à 7560, ce qui est exceptionnel avec une augmentation de 58% par rapport à 2021 (4'775 nuitées). Sur les 110 groupes accueillis à la colonie 81% représentent le domaine du handicap.

Seuls 6 séjours au total ont été annulés en début d'année pour des raisons sanitaires.

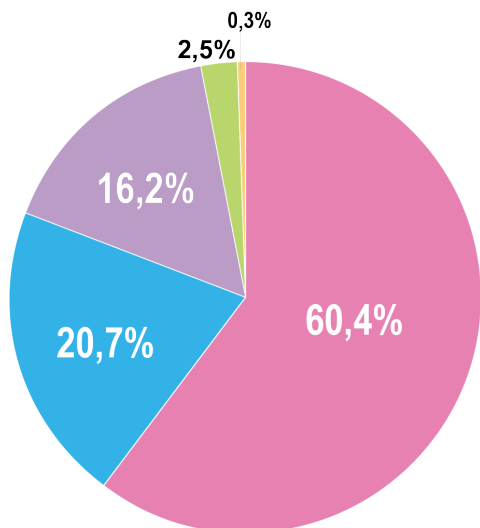
Le lien avec les locataires, l'entretien de la colonie et l'accueil sur place sont effectués par un coordinateur intégrant à 80% aidé par un prestataire externe. Les locations sont, elles, gérées par une secrétaire engagée à 20%.

Un nouveau questionnaire de satisfaction a été réalisé en lien avec la demande faite aux groupes de respecter de manière stricte le règlement communal mentionnant plusieurs moments de calme durant certaines périodes de la journée. Les locataires ont relevé les difficultés à respecter ces règles strictes avec des groupes d'enfants, même s'ils ont fait leur maximum pour les suivre. Ils ont aussi mentionné avoir passé un bon séjour soulignant le très bon accueil reçu sur place. Plusieurs groupes ont cependant relevé que les locaux mériteraient un petit coup de rafraîchissement.

Les ressources d'insieme-Genève

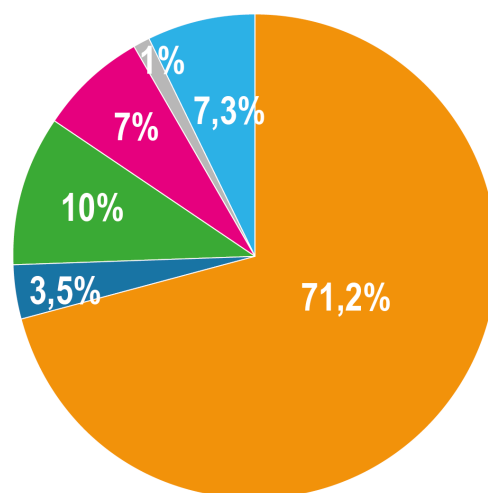
Les ressources sont constituées à 60% des subventions fédérales (OFAS), cantonales et communales. Pour financer la totalité de nos prestations toujours en évolution, nous avons besoin d'autres ressources (contribution des participant·es aux activités et dons). En 2022, avec l'augmentation des salaires des équipes des séjours, les dépenses liées à cette prestation ont nettement augmenté et représentent aujourd'hui 70% de nos charges globales. C'est grâce aux importants soutiens financiers des donateur·rices privé·es, sensibilisé·es à notre cause, que nous avons pu réaliser toutes nos activités. Concernant la répartition des charges, nous constatons que 85% sont liées à nos prestations directes. Les dons sont répartis dans des fonds affectés spécifiques de manière à garantir aux donateur·rices une utilisation conforme pour un projet bien défini.

Répartition des produits 2022



■ Subventions
■ Actions de soutien / Séjours et courts séjours
■ Dons
■ Cotisations
■ Autres
 Colonie de Genolier / Conseil aux familles
 Prospreh

Répartition des charges 2022



■ Séjours et courts séjours
■ Conseil aux familles
■ Fonctionnement
■ Colonie de Genolier
■ Actions de soutien
■ Prospreh

Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF	2022 CHF	2021 CHF	PASSIF	2022 CHF	2021 CHF
ACTIF CIRCULANT			ENGAGEMENTS		
Liquidités	424'597	388'623	Dettes à court terme	207'389	84'978
Créances à court terme	24'700	25'461	Passifs de régularisation	22'400	17'440
Actifs de régularisation	69'160	73'013	Provision pour risque	40'000	40'000
Total de l'actif circulant	518'457	487'097	Total des engagements	269'789	142'418
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS AFFECTÉS		
Dépôt de garantie sur loyer	12'980	12'979	Fonds vieillissement et autres projets	50'723	50'723
Mobiliers de bureau	2	2	Fonds Art. 74 (OFAS)	60'000	40'000
Informatique	763	1'090	Fonds matériel informatique et base de données	44'075	66'121
Software (base de données)	38'562	30'051	Fonds Service de relève	-	90'658
Véhicule	1	1	Fonds Genolier rénovation	107'173	107'173
Total de l'actif immobilisé	52'308	44'123	Total fonds affectés	261'971	354'675
ACTIF IMMOBILISÉ COLONIE DE GENOLIER			CAPITAUX PROPRES		
Mobiliers et installations	2'024	5'134	Fonds formations et congrès	76'261	78'081
Total actif immobilisé colonie de Genolier	2'024	5'134	Résultat de l'exercice	(35'232)	(38'820)
Total de l'actif	572'789	536'354	Total capitaux propres	41'029	39'261
			Total du passif	572'789	536'354

Compte de fonctionnement de l'exercice 2022

	2022 CHF	2021 CHF
PRODUITS		
Subventions fédérales, cantonales et communales	73'086	69'822
Dons	51'684	68'462
Cotisations	60'040	60'020
Autres produits	6'234	1'379
Total produits	191'044	199'683
CHARGES		
Frais de personnel	(6'375)	(28'116)
Frais des locaux	(4'108)	(4'069)
Charges administratives	(36'329)	(27'933)
Total des charges	(46'813)	(60'118)
Charges exceptionnelles	(37'000)	-
Dotations / dissolution de réserves	2'046	(106'121)
Résultat d'exploitation avant projets distincts	109'277	33'444
PROSPREH		
Subventions fédérales et cantonales	116'319	118'103
Dons	76'678	79'192
Frais de personnel	(108'766)	(98'731)
Charges administratives	(64'821)	(76'930)
Total prospreh	19'410	21'634
CONSEIL SOCIAL		
Subventions fédérales	62'000	30'000
Dons	76'678	29'462
Frais de personnel	(112'808)	(76'026)
Charges administratives	(63'535)	(49'007)
Total conseil social	(37'665)	(65'571)
ACTIONS DE SOUTIEN ET VENTES		
Cœurs en chocolat	36'204	35'245
Dons	-	50'072
Frais de personnel	(19'182)	(16'629)
Achat cœurs en chocolat ou autres produits, charges administratives	(10'092)	(20'457)
Total actions de soutien et ventes	6'930	48'231
SERVICE DE RELÈVE		
Produits des gardes	-	78'456
Subventions fédérales, cantonales et communales	-	73'490
Dons	-	-
Frais de personnel	-	(185'738)
Charges administratives	-	(26'479)
Dotations / dissolution du fonds Service de relève	-	60'271
Total Service de relève	-	-

	2022 CHF	2021 CHF
COLONIE DE GENOLIER		
Locations colonie de Genolier	131'643	75'665
Subventions cantonales et Ville de Genève	124'200	125'992
Dons	-	-
Frais de personnel	(127'437)	(124'018)
Charges administratives	(109'689)	(73'610)
Dotations / dissolution fonds colonie de Genolier	-	-
Total colonie de Genolier	18'717	4'029
SÉJOURS DE VACANCES ET COURTS SÉJOURS		
Produits des sessions	326'145	218'335
Subventions fédérales et cantonales	1'068'083	741'333
Dons	128'884	81'462
Frais de personnel	(1'209'056)	(700'052)
Charges administratives	(519'957)	(421'665)
Total séjours de vacances et courts séjours	(151'901)	(80'587)
Résultat de l'exercice	(35'232)	(38'820)

Remerciements

Tous nos projets, toutes nos activités, toutes nos prestations peuvent être réalisés et développés grâce au précieux et indispensable soutien des organismes subventionneurs et de tous·tes nos donateur·rices privé·es. Nous tenons à les remercier pour leurs fidèles engagements financiers.

Nous sommes aussi profondément reconnaissant·es aux membres du comité, aux membres impliqué·es dans les groupes de travail, à tous·tes nos bénévoles, aux équipes des séjours de vacances et au personnel de l'association. Leurs investissements sans faille donnent de l'élan pour mener à bien notre mission. Un immense merci !



L'association

L'Assemblée générale est l'organe qui avalise le rapport annuel et les comptes.

Le comité assure la direction stratégique de l'association. Il définit les orientations qu'il soumet à l'Assemblée générale. Les membres sont élu·es pour une année par l'Assemblée générale. Il se compose de 12 membres qui sont majoritairement des parents de personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Tous·tes sont élu·es de mai 2022 à mai 2023 :

- Président : Augusto Cosatti
- Vice-présidente : Anne-Marie Oberson
- Trésorière : Marie-France Sarfati
- Membres : Kaouther Chérif, Ruth Folley, Barbara Fouquet-Chauprade, Christian Frey, Vincent Giroud, Françoise Grange Omokaro, Romano Mazzolari, Jean-Yves Torchet, Harald Wittekind.

Le secrétariat est chargé de l'exécution des décisions et de la gestion des prestations. L'équipe est composée de 8 collaborateur·rice·s qui ont été actif·ves tout au long de l'année 2022, représentant 5,05 postes à temps plein sur la plus grande partie de l'année et une comptable indépendante à 40%.

Elle se constitue de :

- Secrétariat général : Céline Laidevant
- Conseil aux familles : Françoise Mégevand
- Coordination des séjours : Elie Monnot (jusqu'au 30.09.2022)
- Communication et recherche de fonds : Anne Jabaud
- Secrétariat association : Eliane Benzieng (jusqu'au 30.09.2022)
- Secrétariat séjours : Sylvie Maillard
- Secrétariat colonie de Genolier : Jessica Wildberger
- Coordination colonie de Genolier : Jean-Luc Defontaine

- Comptabilité : Patricia Prini
- Organe de révision : Wuarin et Chatton SA.

Horizons

C'est en lien avec le respect de la convention des droits des personnes handicapées de l'ONU que nous allons poser nos regards sur les sujets qui nous préoccupent et nous mobiliser pour les faire avancer :

- S'assurer de la qualité de vie des personnes concernées.
- Suivre de près la mise en place du SCOPSE – Service de contrôle des prestations socio-éducative (annoncé par le DCS).
- Inciter des changements et faire évoluer la formation initiale et continue des professionnel·les pour leur permettre d'acquérir les connaissances et compétences liées aux particularités et besoins spécifiques des personnes.
- Poursuivre notre travail pour développer des lieux d'accueil flexibles et diversifiés.
- S'engager pour une société inclusive et plus particulièrement pour une école inclusive.

Témoignages

Cours de la Marmite de l'Escalade : « Et voilà ! Un super weekend, le plein de belles expériences et de fierté ! On a couru aux couleurs d'insieme-Genève ! » Sacha Delas, 17 ans



« Dimanche 24 juillet 2022, à l'Auberson, dans le canton de Vaud, vous avez organisé un camp de vacances pour personnes adultes handicapées. Sur la route, j'ai rencontré une animatrice qui m'a demandé si je pouvais jouer du théâtre d'ombres. Bien sûr ! Et, pour 3 groupes, j'ai pu jouer pour eux, pour elles, un public magnifique, de sensibilité. Radieux ! J'ai eu l'occasion, ainsi, de faire la connaissance de tous et toutes les participant·es du camp. J'ai été impressionnée par l'excellence relationnelle des jeunes accompagnant·es, leur gentillesse, leur capacité de créer l'ambiance permettant à l'autre de s'ouvrir, comme une fleur au soleil, reconnue dans ce qu'elle est. Je voulais vous le dire, en témoin ! Avec mes bons messages. » Véréna Clausen, Ombres et Lumière

Projet pilote «Proches aidants»



« J'étais extrêmement satisfaite de cette prestation. Clément était présent plusieurs matins pour aider mon fils à gérer la transition au moment de partir à l'école. Le partenariat avec le civiliste a été essentiel car à cette période aucun autre organisme n'arrivait à me proposer de l'aide. » Mme Marques, mère de Thomas, 13 ans

Formation « De la bien à la mal traitance: la reconnaître, rompre le silence et agir en tant que proche »

« Ce cours a été très intéressant et pertinent dans le contexte actuel. Il a révélé le besoin d'un espace de parole pour les parents et les familles ainsi que le besoin de partager ses préoccupations. Les temps d'exercices et d'analyse de situations ont apporté une plus-value au cours et mis en exergue les regards et les approches autour de la notion de maltraitance/bientraitance. Les apports, l'ensemble du contenu et l'écoute de Manon Masse durant les deux demi-journées ont permis de mieux comprendre les notions et les implications. » Marie Ange Delasen

insieme-Genève

Rue de la Gabelle 7 -1227 Carouge
022 343 17 20 - info@insieme-ge.ch

www.insieme-ge.ch

Avec le soutien de :

AVEC LE SOUTIEN
DE LA
VILLE DE GENÈVE



Soutenez nos actions

En nous versant un don : CCP 12-12895-9
IBAN CH95 0900 0000 1201 2895 9

En nous apportant votre aide bénévole.
Contactez-nous pour plus d'information.



insieme-Genève est certifiée par la fondation ZEWO, service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons. Vos dons sont déductibles des impôts dès CHF 100.- par année.